

## Brétignolles-sur-Mer

## Projet de port : la Vigie surveille de près la Normandelière



Jean-Baptiste Durand, président de la Vigie.

Lors de l'assemblée générale de la Vigie, devant environ 150 personnes, samedi après-midi, Michel Halbout, vice-président de l'association, a fait part à l'assistance qu'elle comptait 827 adhérents. « Force et détermination, c'est notre devise. La force c'est vous, les adhérents, et la détermination, c'est nous et nous ne permettrons jamais un crime sur la Normandelière », a indiqué le vice-président.

#### Rapport moral

Michel Halbout a rappelé les différents modes de communication, mais aussi les contacts avec diverses associations environnementales, comme Vendée nature environnement, ainsi que « le saccage des terres de la ferme de la Normandelière, hors déclaration d'utilité pu-



Environ 150 personnes se sont déplacées pour l'assemblée générale de la Vigie.

blique, et, en 2015, les travaux de la Drac pour les diagnostics archéologiques préventifs demandés par la municipalité ».

#### Bilan financier

Françoise Becavin, trésorière, a présenté un rapport financier satisfaisant, surtout grâce aux dons. « La Vigie a besoin de vos dons, car au cours de l'année, nous allons devoir attaquer la municipalité en procès sur de nombreux dossiers. Aussi, nous aurons des frais d'avocats à régler », a-t-elle précisé.

#### Le bureau

Le renouvellement du bureau a per-

mis de réélire trois des quatre sortants, mais Nicolas Ducos ne se représentait pas. « Je pars du fait de mes nouvelles activités municipales où j'ai plus facilement accès aux décisions et projets de la mairie en ce qui concerne le port. » Son remplaçant est Sébastien Burneau.

#### État des lieux

Avant la clôture de cette assemblée générale, Michel Halbout a commenté un diaporama sur les principaux faits au sujet du port : « un nouveau projet de port sans aucun bureau d'étude ; des affiches sur la vitrine de la mairie ; des annonces de fausses dates d'enquêtes et des

dégradations du site, donc, rien de concret. Mais le pire, ce sont les objectifs cachés, comme installer le projet dans l'élaboration du Scot (schéma de cohérence territoriale) de la communauté de communes, faire disparaître la coupure d'urbanisme, pour la confirmer dans le Plu et dégrader la zone pour tout justifier. Tout cela pour rendre la zone de la Normandelière aménageable avec ou sans port ».

En ce qui concerne la ferme de la Normandelière, Jean-Baptiste Durand a indiqué que « la vente de celle-ci suit son cours ».